

Décret n° 2002-1421 du 6 décembre 2002 modifiant le décret n° 84-131 du 24 février 1984 portant statut des praticiens hospitaliers

06/12/2002

Abrogé par le [décret n° 2005-840 du 20 juillet 2005](#) relatif à la sixième partie (Dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code.
Voir dorénavant les [articles R. 6152-1 à R. 6152-99](#) du code de la santé publique.